

Washington, le 7 octobre 1980.

Monsieur le Secrétaire d'État,

J'ai l'honneur de me reporter à votre Note en date du 7 octobre 1980, relative à la conclusion des entretiens qui ont eu lieu entre les fonctionnaires de nos deux gouvernements concernant la mise en place d'un système de droit supplémentaires d'exploitation en rapport avec la clôture de la saison de navigation sur la voie maritime du Saint Laurent, sous la juridiction de l'Administration de la Voie maritime du Saint Laurent, au Canada, et de la St. Lawrence Seaway Development Corporation, aux États-Unis, et à la signature, par ces deux organismes, du mémoire d'entente annexé à votre Note.

J'ai également l'honneur de vous informer que le Gouvernement du Canada souscrit à ces propositions et de confirmer que votre Note, ainsi que le mémoire d'entente qui est annexé, et de la présente réponse dont les versions française et anglaise font également foi, constituent, entre nos deux gouvernements, un accord qui entrera en vigueur à la date même de la présente Note.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

PETER M. TOWE
L'Ambassadeur du Canada

Le Secrétaire d'État,
Washington, D.C.